



« L'AVENIR DEPEND AUSSI DES PLUS DE 55 ANS »

Forum européen de la génération grands-parents

L'Ecole des grands-parents européens a 10 ans. Grâce à elle, nous nous reconnaissons à la fois membres et témoins des générations de plus de 55 ans, dite aussi « génération grands-parents ».

En retenant le thème "l'avenir dépend aussi des plus de 55 ans" comme objet du forum qui s'est tenu les 2 et 3 mars 2004 au ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, l'EGPE a voulu démontrer que ces personnes ont une participation très active à jouer dans la société européenne qui est à construire.

Leur poids démographique et leur expérience dans de nombreux domaines leur permettent en effet de catalyser une dynamique de développement essentielle pour l'avenir de l'Europe, face aux enjeux mondiaux. Au-delà des recherches, des résultats, des débats sur les conduites de vie de populations âgées actuelles, l'EGPE a voulu :

- ✳ Engager une réflexion sur les positions et fonctions sociales que souhaitent et peuvent à court terme occuper ces groupes d'âges ;

- ✳ Déterminer les champs d'activités qu'ils souhaitent et peuvent investir demain, dans quelles limites et pour quelle reconnaissance sociale.

QUI SONT LES PLUS DE 55 ANS ?

Dans une société dont les critères de reconnaissance ne se fixent que par référence au travail et à la rentabilité, il faut définir la position des plus de 55 ans.

Des changements de "statut" et / ou des ruptures importantes se produisent sous la seconde moitié de la cinquantaine : départ des enfants ; naissance des petits-enfants ; rupture plus ou moins rapide avec le monde du travail. Il faut alors, à cette période, recomposer son identité autour de nouveaux rôles dans la famille, dans la société et dans l'Europe.

Anne Marie Guillemard (professeur des Universités en sciences humaines et sociales) a rappelé que le contrat entre les générations était jadis : la formation pour les jeunes ; le travail pour les parents ; le droit au repos pour les vieux.

Mais aujourd'hui, la formation des jeunes se prolonge et la durée de l'activité professionnelle s'est réduite : dès 55 ans, à l'étranger on est vulnérable mais reclassable, alors qu'en France on n'est plus reclassable. Le droit à l'inactivité du retraité est indemnisé et sa production en tant que bénévole n'est pas reconnue parce que non comptabilisée dans la production économique.

Claude Vimont (démographe, économiste, sociologue) ajoutait qu'il existe une grande diversité à l'intérieur du nouveau 3^{ème} âge et que le regard sur ces générations évoluera car elles constitueront bientôt – à partir de 2010 – une réserve de main d'œuvre.

Union des Ecoles des Grands-Parents Européens

12, rue Chomel – 75 007 Paris Tél. 01 45 44 34 93 Fax / 01 45 44 33 87 e-mail : E.G.P.E.@wanadoo.fr
Site : www.egpe.org Association Loi 1901 - SIRET 398 493 544 000 17

Michel Camdessus (ancien directeur général du FMI) nous a rappelé que Robert Schuman avait 64 ans en 1950 lorsqu'il a fondé l'Europe, que Jean Monnet en avait 62 et Conrad Adenauer 72.

Monique Laboureur (présidente de l'EGPE de Belgique) signale que dans les 400 O.N.G. du Conseil de l'Europe – où elle exerce de fréquentes missions - plus de la moitié des participants a dépassé les 55 ans. Ce peut être le fait d'une plus grande disponibilité...

→ **Les plus de 55 ans sortis de la sphère professionnelle sont parfaitement aptes physiquement et intellectuellement à exercer une activité partielle ou à plein temps.**

ACTEURS DANS LA FAMILLE, LA SOCIÉTÉ ET L'EUROPE

Les résultats de trois enquêtes¹ menées dans le cadre de l'E.G.P.E avec la Fédération Nationale des parents et des éducateurs (F.N.E.P.E.) et le Mouvement mondial des mères France (M.M.M. F) ont été présentés au forum. Ils permettent d'approfondir les ambitions des 55 ans et plus, les rôles, les places qu'ils s'assignent.

Rôle des plus de 55 ans dans la famille

Il se crée différemment dans la relation avec ses propres enfants et avec les petits enfants, dans une relation tout à fait spécifique :

- **Des relations de confiance entre les grands-parents et leurs propres enfants sont** fondées sur la qualité du dialogue, de la communication et de l'échange, en préservant l'autonomie de leurs descendants avec un respect pointilleux. Les relations sont dites très bonnes dans 80% des réponses de grands-parents et satisfaisantes dans 80% des réponses des parents dont 31% se disent très satisfaits.

- **La relation grands-parent / petit enfant est une construction réciproque d'identité selon Marie Geoffroy** (sociologue, ingénieur de recherche en fonction à l'Université de Paris I Panthéon Sorbonne). En effet, si l'aïeul contribue à forger l'identité de ses petits-enfants en les inscrivant dans la lignée, les petits-enfants lui donnent un statut, une identité qu'il venait de perdre par les ruptures survenant autour de 55 ans.

Il n'est donc pas surprenant que 96% des grands-parents se disent satisfaits de ces relations, le motif essentiel étant de l'ordre de l'affectif et du relationnel. *Yvonne Castellan* (professeur émérite de psychologie clinique à l'Université de Paris X) signale que les grands-mères sont très affectives : "vous êtes magiques" disent-elles à leurs petits-enfants ; les grands-pères, moins véhéments dans l'expression affective, sont plus "constructeurs".

Dans leurs réponses, les parents jugent ces relations très bonnes dans 82% des cas et les apprécient, notamment parce qu'il y a "transmission du savoir des grands-parents, de leur expérience, de leur histoire" qui s'ajoute à l'apport affectif.

→ **Les plus de 55 ans s'inscrivent dans une lignée – vecteur des liens dans la famille ; c'est avec et pour leurs descendants qu'ils veulent agir pour préparer l'avenir.**

¹ Deux enquêtes sociologiques : une auprès de grands-parents avec 800 questionnaires traités par *Marie Geoffroy* (effectif important pour un questionnaire ayant transité par des associations et rempli en dehors de tout enquêteur) ; une auprès de pères et mères de famille de moins de 55 ans dits "parents" (289 réponses exploitées par *Anne Marie Coutrot et Sylvie von Lowis*) et une enquête ouverte sur les désirs et attentes des grands-parents dans l'environnement contemporain (169 réponses analysées par *Yvonne Castellan*).

Rôle des plus de 55 ans dans la société

83% de nos enquêtés déclarent avoir une vie sociale, 80% adhèrent à une association (pourcentage très supérieur aux données nationales) et 50% disent avoir une participation régulière.

Ils aspirent à jouer un rôle reconnu dans la construction de la société et notamment comme :

◆ **Acteurs de la solidarité et créateurs du lien social (63%)** avec une approche plus psychologique chez les femmes, plus sociale et politique chez les hommes. Cette orientation vise l'amélioration du "vivre ensemble sans exclusivité".

◆ **Donneurs de sens pour les jeunes générations** en mal de repère et de projet. Ils souhaitent les aider en leur donnant des règles claires et structurantes.

◆ **Force de proposition dans le champ du politique, à travers la citoyenneté** par la contribution qu'ils apportent à la société dans laquelle ils vivent. Forts de leur connaissance du terrain de proximité, les plus de 55 ans considèrent qu'ils sont en mesure d'apporter une réponse à un certain nombre de problèmes sociaux.

→ **Ils sont actifs mais non reconnus productifs dans les données économiques actuelles.**

Rôle des plus de 55 ans pour l'Europe

Un puissant intérêt commun pour l'Europe est constaté chez 96% de nos enquêtés.

Or *Michel Barnier* (en tant que commissaire européen à la politique régionale) a rappelé au cours du colloque, que la politique européenne fut judicieusement organisée autour d'intérêts économiques : communauté du charbon et de l'acier puis marché commun.

Quel que soit leur âge - de 55 à 85 ans – ces grands-parents se considèrent porteurs d'idées nouvelles pour l'Europe. L'analyse linguistique des verbatim de l'enquête (par *Jacqueline Wolfrom*) fait ressortir qu'ils veulent et peuvent apporter "leurs connaissances", "un regard nouveau, tout en ne faisant pas table rase du passé", "la sagesse pour mieux définir les priorités", etc. Ils proposent de :

Tenir un rôle effectif et reconnu dans la construction de l'Europe :

1. Une contribution citoyenne en mettant leurs atouts au service de l'intérêt général : disponibilité de temps, savoirs et savoir faire, expérience qui permet de prendre de la distance vis à vis des événements et des choses ;
2. La transmission ou le passage de témoin de la guerre à la construction de l'Europe, nécessaires pour la paix ;
3. L'action pour l'édification d'une Europe plus égalitaire où le social trouvera sa juste place. Les pistes d'action proposées sont nombreuses.

De même, 92% des parents enquêtés affirment aussi que les grands-parents sont ou seront fort utiles dans la construction de l'Europe par :

- La transmission des expériences passées car "ils ont la mémoire" ;
- La transmission d'expériences présentes acquises à travers leurs voyages à l'étranger et leurs valeurs telles que la sagesse, la tolérance, le respect ;
- Leur rôle politique et social car ils peuvent être une force de proposition : "ils sont la voix de la maturité, de l'apaisement des dissensions" ; "ils peuvent jouer un rôle de médiation dans les instances européennes", ...

→ **Tous veulent la construction d'une communauté européenne plus sociale.
Ils sont prêts à agir pour y parvenir.**

AGIR ET ETRE RECONNUS

Naturellement créatrices de liens, toutes les générations de 55 ans et plus ont l'expérience, les moyens et très souvent l'envie de mettre en œuvre ou d'accompagner des actions utiles au développement de quelques grandes fonctions de la société. C'est au développement de cette intelligence "sociale" que ces générations peuvent et doivent contribuer.

Comment ?

► **Veiller à conserver ou à se créer des obligations sociales** : *Le professeur Tubiana* a rappelé qu'être bien portant n'est pas un objectif mais un moyen d'agir. Agir préserve la santé et maintient aussi le lien entre l'homme et la société.

► **Intégrer la dimension du temps dans sa vie et ses activités** : *Bernadette Aumont* (de l'association Poursuivre) est intervenue sur le rapport au temps pour construire l'avenir. Elle précise qu'il faut vivre le triple présent du temps, dans la vie comme en famille où l'enfant relie l'adulte avec le présent du quotidien, avec le passé car il est la descendance, avec le futur car tout l'avenir lui est ouvert. La démocratie - qui passe par la décision collective - a besoin de durée, contrairement à la dictature où le passé est aboli, le futur est tenu secret, le présent est clos sur lui-même. De même Il n'y a pas d'avenir possible pour une personne (ou une société) qui vit mal le présent, renie ou ignore son passé et se désintéresse du futur.

► **S'investir à tout âge** : Les très nombreuses associations existantes touchent toutes les fonctions de la société. Les propositions des enquêtés, l'originalité des expériences françaises, espagnoles, belges, suisses, québécoises présentées au forum permettent de dire que le choix des activités post professionnelles est immense, sous des formes les plus diverses, quels que soient l'âge ou l'état physique. En fédérant des énergies sur le terrain - dans la famille, dans le voisinage, dans la ville, dans la société et l'Europe - toutes les fonctions de la société peuvent être des champs d'action.

► **Sensibiliser la société, les Pouvoirs Publics et les instances responsables** sur la nécessité de faciliter et d'affirmer le rôle constructif des 55 ans et plus dans la société et l'Europe. Les politiques invités au forum, que ce soit M. Falco, M. Barnier ou Marie-Thérèse Hermange (député européen) ont affirmé le besoin et la reconnaissance de ce rôle. Il nous appartient donc de poursuivre l'action.



S'engager dans la vie sociale, c'est ouvrir le champ à de nouveaux liens, à l'émergence de ce potentiel d'acteurs sociaux dont nous avons besoin, à la reconnaissance des places et rôles des générations de plus de 55 ans dans notre société et dans l'Europe.

Pour en savoir plus :

- "L'avenir dépend aussi des plus de 55 ans" : documents préparatoires au forum avec l'exploitation détaillée des enquêtes : envoi sur demande accompagnée d'un chèque de 15€ à l'EGPE, 12 rue Chomel, 75 007 Paris

- Les actes du forum, en cours de réalisation : réservation au prix de 15€, à l'EGPE

